



Collectivités territoriales, gestionnaires de patrimoine,  
aménageurs...

**PRENEZ LES BONNES DECISIONS !**

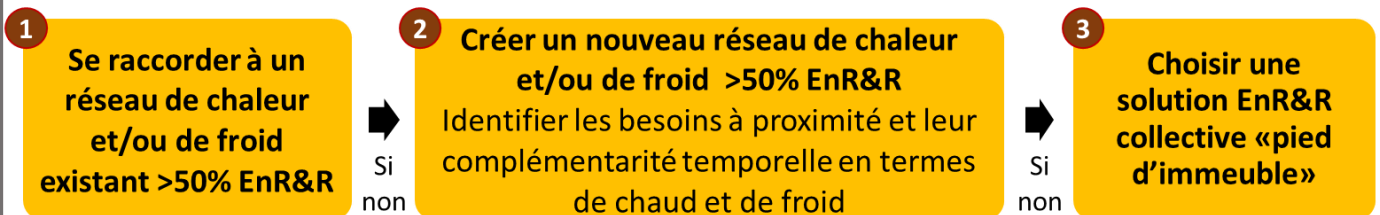
### 1- REDUIRE

LES CONSOMMATIONS ENERGETIQUES



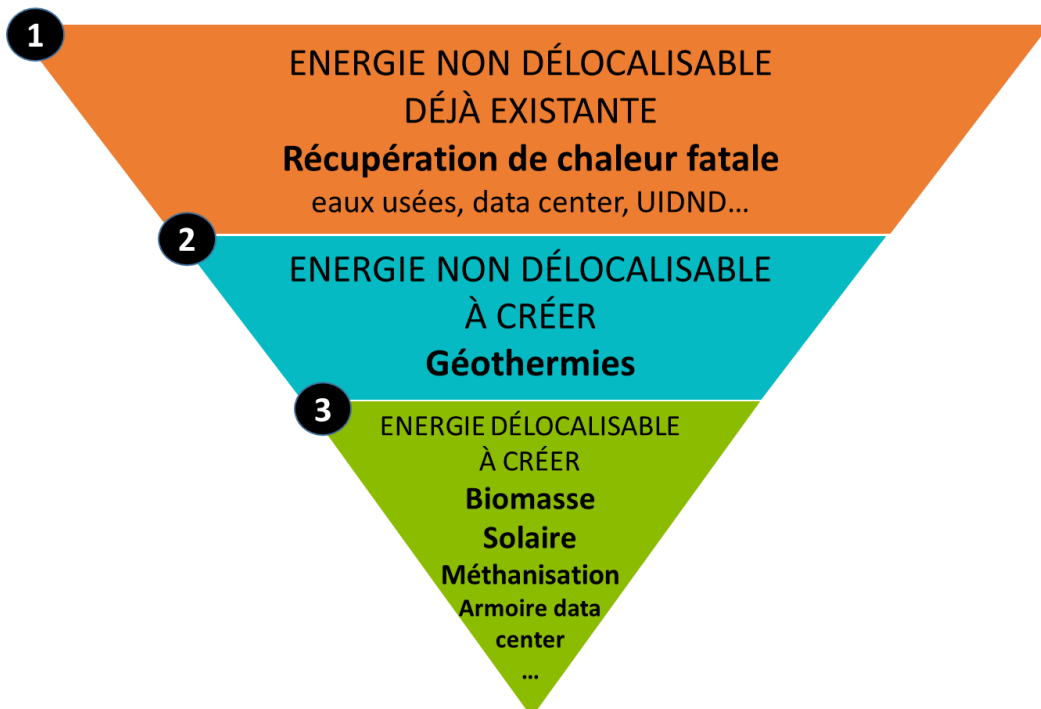
### 2- MUTUALISER

LES BESOINS ET LES MOYENS DE PRODUCTION ET DE DISTRIBUTION DE CHALEUR



### 3- OPTIMISER ET PRIORISER

LE RECOURS AUX ENERGIES DE RECUPERATION ET RENOUVELABLES



# Descriptif du schéma « Collectivités territoriales, gestionnaires de patrimoine, aménageurs... Prenez les bonnes décisions »



Collectivités territoriales, gestionnaires de patrimoine, aménageurs... Prenez les bonnes décisions :

1. Réduire les consommations énergétiques :
  - a. Sobriété énergétique en limitant les consommations en changeant les comportements : « Régulation du système de chauffage ».
  - b. Efficacité énergétique en diminuant les consommations à service rendu équivalent : « Isolation thermique du bâtiment ».
2. Mutualiser les besoins et les moyens de production et de distribution de chaleur :
  - a. Se raccorder à un réseau de chaleur et/ou de froid existant supérieur à 50 % d'énergie renouvelable et de récupération.
  - b. Si « non » pour le point précédent, créer un nouveau réseau de chaleur et/ou de froid supérieur à 50 % d'énergie renouvelable et de récupération en identifiant les besoins à proximité et leur complémentarité temporelle en termes de chaud et de froid.
  - c. Si « non » pour le point précédent, choisir une solution d'énergie renouvelable et de récupération collective « pied d'immeuble ».
3. Optimiser et prioriser le recours aux énergies de récupération et renouvelables :
  - a. Énergie non délocalisable déjà existante : récupération de chaleur fatale (eaux usées, data center, Usines d'incinération ouvertes aux déchets non dangereux [UIDND]).
  - b. Énergie non délocalisable à créer : géothermies.
  - c. Énergie délocalisable à créer : biomasse solaire (méthanisation, armoire data center...).